

ASSEMBLEE BOURGEOISIALE DU 09 DECEMBRE 2015

Ouverture : 19h30

Local : Casino

Présence : 18 personnes

Présidence de M. Léo FARQUET, Président.

Le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux participants à cette Assemblée et excuse l'absence de M. le conseiller Nicolas Dupont, malade.

Ordre du jour de la séance :

1. Protocole de l'Assemblée Bourgeoisiale du 15 juin 2015
2. Budget 2016
3. Approbation du budget 2016
4. Divers

1. PROTOCOLE DE L'ASSEMBLEE BOURGEOISIALE DU 15 JUIN 2015

Le Président informe que le protocole est à disposition des citoyens au bureau communal et sur le site internet de la Commune, de sorte que sa lecture n'est plus nécessaire.

Soumis au vote, le procès-verbal est approuvé tel que présenté.

2. BUDGET 2016

Le Président passe la parole à M. le Vice-Président Christian Roth pour la présentation du budget.

Ce dernier donne des précisions concernant notamment :

- la location des alpages de la Boveresse et des Etablons de Saxon à la famille de M. Marc-André Rochat pour une période de 6 ans,
- les négociations avec Téléverbier SA qui ont abouti à la signature d'une nouvelle convention portant sur les droits de passage à hauteur de Fr. 25'000.00/an.

Le Vice-Président commente les comptes de fonctionnement qui bouclent avec un bénéfice de Fr. 900.00 et des amortissements à hauteur de Fr. 11'400.00.

Répondant à une intervention de **Mme Annick Haarsma** concernant la prolifération de chenilles processionnaires, le Vice-Président répond que des pièges à bostryches ont été mis en place, que des contrôles de l'état sanitaire de la forêt ont été effectués et qu'il aménagera prochainement une vision locale de sa forêt avec le garde-forestier, M. Jean-Michel Gaillard.

3. APPROBATION DU BUDGET 2016

Aucune question n'étant posée, le Président soumet les comptes à l'approbation de l'Assemblée Bourgeoisiale, laquelle les adopte à l'unanimité.

4. DIVERS

Répondant à une question de **M. Raphaël Michellod** concernant l'augmentation réjouissante des recettes, le Vice-Président répond qu'elle provient exclusivement de la nouvelle convention signée avec Téléverbier SA.

Le Président informe que des travaux importants de restauration des parements de la tour médiévale ont été prévus au budget. Des contacts ont été pris avec des institutions publiques, telles que la Loterie Romande pour tenter d'obtenir des aides financières pour ce projet. La Municipalité s'est portée garante de la prise en charge d'un éventuel déficit.

Aucune autre question n'étant posée, le Président remercie les membres présents, leur souhaite ses bons voeux pour l'année nouvelle et les invite à participer à l'Assemblée Primaire qui aura lieu à 20h00.

Le Président clôt la séance à 19h50.

Le Président :

Léo Farquet

Le Secrétaire :

Daniel Felley